



2007 - 2013

OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER SAINT-MICHEL

Coût de l'opération : 49 M€

Les partenaires





LES OBJECTIFS

INTÉGRER LE QUARTIER AU CŒUR DE LA VILLE

- En valorisant l'entrée de ville nord d'Etampes : suppression du giratoire d'entrée de ville, création d'un véritable carrefour urbain,...
- En poursuivant le traitement paysager et urbain du boulevard Saint-Michel.
- En transformant la RD 207 en boulevard urbain.
- En créant une voie publique à l'intérieur de la cité Saint-Michel, favorisant son désenclavement.
- En sécurisant les déplacements (piétons, voitures, deux roues...).

DIVERSIFIER LE QUARTIER POUR UNE ATTRACTIVITÉ RETROUVÉE

- En renforçant la mixité sociale et urbaine.
 - Reconstruction sur site d'une partie de la cité Emmaüs Saint-Michel : 103 logements (sur 240 démolis), en habitat collectif ou individuel.
 - Transformation du foyer Sonacotra.

- Introduction d'opérations privées : construction de logements collectifs locatifs par la Foncière Logement et construction de logements collectifs en locatif ou en accession par un opérateur privé.
- En développant les activités : implantation de commerces et d'activités économiques.
- En réalisant de nouveaux équipements publics : équipements périscolaires et à vocation sportive et de loisirs.

RECONSTITUER L'OFFRE EN LOGEMENTS SOCIAUX (1 POUR 1)

- Démolition/reconstruction sur site : 240 logements démolis, 103 logements reconstruits.
- 3 opérations hors site :
 - 1> Un programme de 47 logements collectifs dans le quartier Saint-Michel, de l'autre côté du boulevard.
 - 2> Un programme de 45 logements individuels (19 et 26 logements), au cœur de

la ZAC du plateau de Guinette.

- 3> Un programme de 45 logements individuels et/ou collectifs, à proximité de la gare et du Centre-Ville.

EMBELLIR LE CADRE DE VIE AU QUOTIDIEN DES HABITANTS

- En valorisant l'environnement naturel, boisé et fleuri existant : par la création d'un parc urbain (réalisation dans cet espace d'aires de jeux et de plateaux multisports pour les enfants et les familles) et par la mise en valeur de la déclivité du terrain.
- En résidentialisant les espaces privés.
- En concevant des espaces publics de qualité, garantissant la tranquillité et la sécurité des habitants.
- En améliorant la Gestion Urbaine de Proximité dès la mise en œuvre du projet.

LES PHASES

1 2007-2009

Sur site

- Démolition du bâtiment F de la cité Emmaüs Saint-Michel.
- Construction de deux bâtiments collectifs par Emmaüs Habitat (54 logements), comprenant un équipement public périscolaire et une antenne de la Maison de l'emploi.

Hors site*

- Réalisation des logements sociaux sur site 1, boulevard Saint-Michel (47 collectifs) et sur site 2, ZAC du plateau de Guinette (45 individuels).



2 2009-2011

Sur site

- Démolition des bâtiments E et D de la cité Emmaüs Saint-Michel.
- Réalisation de la voie de désenclavement et de la voie de desserte interne.
- Construction de 10 logements individuels par Emmaüs Habitat.
- Construction de deux bâtiments collectifs par la Foncière Logement (locatif libre).
- Aménagement du parc urbain.

Hors site*

- Réalisation des constructions sur site 3, à proximité de la gare et du Centre-Ville (45 individuels et/ou collectifs).

3 2011-2013

- Démolition des bâtiments A, B et C de la cité Emmaüs Saint-Michel.
- Réalisation des dernières voies publiques (orientées est-ouest).
- Construction de 24 logements individuels et d'un bâtiment collectif de 15 logements, par Emmaüs Habitat.
- Construction de trois bâtiments collectifs par un opérateur privé (45 logements locatifs libres ou en accession).
- Construction d'un équipement public périscolaire à vocation sportive.

